

Commune de CHATENOY-EN-BRESSE

Extrait du registre des Délibérations

Séance du 17 juillet 2026

Date de la convocation : 10 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six et le 17 juillet, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de M. PRUDHON Fabrice, Maire

	Présents : PRUDHON Fabrice, SCHEUBEL Martine, CHARRET Christophe, MOUCHOUX Adeline, FORTIN Olivier, MOUGEOT Jeanine,
o Membres en exercice : 15	PARISOT Laurent, BIGOIN Angélique, THEVENIN Sabrina ,
o Présents : 14	LONGECHAUD Anne-Laure, HOLAIND Sophie, VEREMME Léo, COLETTE
o Votants : 15	Gaëtan, PAPET Maxence.
o Pour : voir détail	Excusés : LEFEBVRE Erick par BIGOIN Angélique.
o Contre : voir détail	Absents : --
o Abstention : voir détail	

Secrétaire de séance : Sophie HOLAIND

DE-053-2026-

Entente intercommunale cimetière-église ; travaux de l'Eglise :

Après avoir entendu Mmes Scheubel et Thévenin et M. Charret, délégués de la commune à l'Entente intercommunale cimetière-église, présenter les travaux prévus à l'église de Saint-Marcel;

Un devis de travaux est présenté aux conseillers :

Création d'une issue de secours : 70 000 € TT

Boiseries, stalles, absides dans le chœur : 375 000 € TTC

Il est précisé qu'aucune subvention ne peut être demandé pour les travaux de création d'une issue de secours,

Une subvention auprès de la DRAC (Direction Régionale des affaires Culturelles) cumulée à une subvention du Département réduiraient le reste à charge pour les communes à 112 500 € pour les boiseries, stalles et absides.

Selon le potentiel financier et le nombre d'habitants de la commune de Châtenoy-en-Bresse, la participation demandée à la commune serait de :

8 835.00 € pour l'issue de secours, pour l'exercice 2026,

14 180.00 € pour les boiseries, stalles et absides, à prévoir sur l'exercice 2027.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

ADOpte (14 pour – 1 abstention) le montant total des dépenses à 70 000 € pour les travaux de création d'une issue de secours, le montant restant estimatif selon le devis présenté par l'architecte,

ADOpte (10 pour – 3 contre – 2 abstentions), sous réserve de l'obtention de subvention, le montant total des dépenses à 375 000 € pour les travaux sur boiseries, stalles, absides dans le chœur, le montant restant estimatif selon le devis présenté par l'architecte,

VALIDE le calcul de la participation de la commune de Châtenoy-en-Bresse, soit 8 835.00 € pour l'exercice 2026 et 14 180.00 € pour l'exercice 2027,

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le secrétaire de séance, Mme Sophie HOLAIND

Le Maire, Fabrice PRUDHON

Date de transmission de l'acte: 20/07/2026
Date de reception de l'AR: 20/07/2026
071-217101179-DE_053_2026-DE
A G E D I